

L'Humanité

HUITIÈME ANNÉE. — N° 2454.

JOURNAL SOCIALISTE QUOTIDIEN

JEUDI 5 JANVIER 1914.

5 C.
RÉDACTION & ADMINISTRATION
10, Rue de Croissant, Paris (2^e)
TÉLÉPHONE : 102-86
PUBLICITÉ : 440, Rue Réaumur — Téléphone : 335-10
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Directeur Politique :
JEAN JAURÈS

5 C.
ABONNEMENTS
Paris, Seine et Seine-et-Oise : 24 fr. 50
France : 30 fr. 50
Étranger : 36 fr. 50
Un Mois : 4 fr. 50
Un Trimestre : 13 fr. 50
Le Directeur est rue 103 24 50 aux bureaux de l'éd.

LES ÉQUIPES

La journée de dimanche, 8 janvier, sera une grande date dans les annales de la France et de la République. En ce jour mémorable à nul autre pareil, six équipes radicales vont, en effet, se faire entendre dans autant de villes : Lille, Chaumont, Grenoble, Saint-Brieuc, Carcassonne et Bourges. C'est à M. Henry Chéron, le Gambella normand, que ces villes privilégiées doivent ce bonheur inespéré. M. Chéron est un homme infatigable et agité. Sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, puis à la Marine, il se prodigua en maintes bruyantes exploits. Il atteignit l'épave de sa gloire le jour où, à Marseille, somptueux et superbe, il arrêta et offra de sa propre main, sur un bateau, un malheureux inscrit maritime qui, se croyant un homme libre, émettait la prétention de se croiser les bras. Ce saint Jean-Baptiste barbu, précurseur de Briand-Jésus, montrait par ce geste simple et olympien, bien avant la condition des chemins de fer, le respect que professe un bon radical pour le droit de grève.

Or, les radicaux qui soutiennent M. Briand dans la politique de réaction et de coup d'Etat sont légion. J'en vois même beaucoup dans la liste des orateurs qui doivent prendre la parole dans les six conférences de dimanche prochain. Nos amis, s'ils veulent faire de la contradiction, auront aussi la matière à s'égayer et à agayer l'assistance. L'hébergement des équipes, image parfaite du parti radical, peut permettre à un contradictoire les critiques les plus amusantes et les plus incisives. Je vois, dans ces équipes, des domestiques zélés de M. Briand aux côtés de députés qui commencent à vouloir secouer son joug. Sur quoi pourront parler ces orateurs disparates, réunis sur le même tribunal, au nom d'un même parti ? A moins qu'ils ne parlent des montagnes de la lune ou des canaux de Mars, je me demande sur quel ils pourront s'expliquer sans se contredire les uns et les autres.

Comment, par exemple, dans l'équipe de Carcassonne, M. Painlevé pourra-t-il dire ce qu'il pense de la politique de M. Briand, qu'il combattit si violemment à la Chambre, en présence de M. Sarraut, qui fit partie du cabinet de M. Briand, et en présence de M. Sauzède, qui est un serviteur zélé de Briand comme il le fut de Clemenceau ?

LE DRAME DE LONDRES

nouveaux Détails. — Quels sont les Morts ?



Pendant la fureur. — La police se montre prudente.

La maison en feu. — Les radicaux, restés seuls dans la maison, ont vu tomber et ont vu tomber la toiture, leur apparition successive à toutes les fenêtres donnant l'impression qu'ils étaient dix. Le manque du policeman. Parmi les morts de guerre emportés au cours de la bataille, figuraient l'empereur d'Allemagne et le roi d'Espagne. Le manque du policeman. Parmi les morts de guerre emportés au cours de la bataille, figuraient l'empereur d'Allemagne et le roi d'Espagne.

CAISSES D'ASSURANCES CONTRE LES GRÈVES

« La Métallurgie Ardennaise » « La Caisse Centrale Métallurgique »

LE COMITÉ DES FORGES CHEZ LES JÉSUITES

Bonne année à nos amis du Comité des Forges ! Avant d'entreprendre contre leurs Majestés quelque nouvelle campagne, il nous faut en faire avec leurs caisses d'assurances contre les grèves. Terminons le besogne commencé. Nous avons étudié cinq des six institutions primaires. Il nous reste à voir la sixième et la caisse secondaire. La dernière en date — toujours en rapportant — des primaires, c'est « La Métallurgie Ardennaise », qui, comme son nom l'indique, offre cette particularité de grouper les métallurgistes d'une région et non plus ceux d'une spécialité. Les conférences ardennaises, comme bien d'autres — j'en ai été et de fort notables — restent réfractaires à la tutelle que le Comité des Forges prétend imposer. Il nous conviendrait d'organiser qu'en 1907, à la suite d'une conférence que le commandant Maunet, directeur commun des caisses d'assurances, est allé leur faire au buffet de la gare de Charleville. Encore a-t-il fallu leur concéder que leur organisation serait locale et qu'elle aurait son siège social à Charleville et même temps qu'au siège commun.

Je l'ai montré cette liste à l'ami Doloy, l'un de nos députés ardennais, il a paru assez surpris de sa composition. Certains de ceux qu'ils croyaient y trouver, comme le sénateur Gérard, qui administre la Boulonnerie de Bogny-Bray et les Forges de Flize, n'y figurent pas. C'est une preuve de plus que l'organisation patronale des Ardennes n'est pas très importante, puisque ceux-là mêmes que ces amis considèrent comme les meilleurs champions du capitalisme se refusent à en faire partie.

Je dois dire d'ailleurs que la liste qu'on vient de lire et celles que j'ai précédemment publiées sont les listes de 1909. Bien, évidemment, pendant l'année qui vient de finir, des adhésions nouvelles ont dû venir s'ajouter à celles que j'ai citées. Mais en considérant simplement les caisses d'assurances telles que nous les connaissons de façon certaine, elles représentent déjà une force énorme. L'annuaire du Comité des Forges, qui contient le rapport du commandant Maunet, permet de s'en rendre compte. On ne le trouve pas, à la vérité, dans le commerce... mais il est toujours des moyens de se le procurer.

Merrheim a exécuté les calculs nécessaires. Inutile de les recommencer longuement. Prenons le chiffre qu'il a donné dans la Foire du Peuple du 18 décembre.

La disponibilité des caisses — largement effectuées et versements de garantie que les assurés se sont engagés à effectuer en cas de besoin — est de DEUX MILLIONS QUATRE-VINGT MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT DOUZE FRANCS. C'est un joli subsidie à mettre à la disposition des patrons qui toucheraient une grève.

La Caisse secondaire, « La Caisse Centrale Métallurgique », est la pour rassurer les primaires et faire passer les fonds de l'une à l'autre au gré des nécessités.

Concomitamment de l'initiative, elle a pour directeur le commandant Maunet, directeur des six organisations de base, et son conseil d'administration se compose des six présidents de celles-ci :

- Président : M. Prillon, adm.-dir. de l'Union. Anzin, près de « La Forge » — Administrateur : MM. J. Le Blain, J. Le Blain et J. Le Blain.
- Président de « La Construction Mécanique » : M. H. Buisson, près de « La Forge ».
- Président de « La Ponderie » : M. Defour, adm.-dir. des Usines Piel-Salle, près de « La Métallurgie Ardennaise ».
- Président de « La Construction Mécanique » : M. H. Buisson, près de « La Forge ».

Un « Comité Central » dont j'ai parlé au début de ces études, fonctionnant à côté de la « Caisse Centrale », chargé d'arbitrer les dommages, il est formé naturellement de personnages éminents aux sociétés assurées. Il a été élu le 13 décembre 1906 par l'Union des Industries métallurgiques et minières. Voici, pour être complet, sa composition :

- Président : M. Buisson, ancien président de la Société des Ingénieurs civils.
- Vice-président : M. Poiry, ingénieur métallurgiste.
- Membres : MM. Guyot-Sionnest, ingénieur-ancien juge au tribunal de commerce de la Seine ; Pichon, président d'honneur de la Chambre syndicale des bouilleurs de fer de France ; Buisson, ingénieur en chef des usines, membre de la commission de direction du Comité des Forges de France ; Toussaint, ancien directeur des usines de construction Schneider et Cie, au Creusot.

Ces organismes divers : Caisse primaire, Caisse secondaire, Comité central, forment, au vu et vu, un ensemble parfait qui fonctionne, comme je l'ai montré, sous l'impulsion et la direction des grands patrons du Comité des Forges.

Tous siègent, comme je l'ai dit, au même endroit, qui est le siège du Comité même.

Mais il me faut ici rectifier un détail, et c'est par cette rectification que je ter-

minéral. J'ai dit au cours de mes articles que la grande organisation patronale occupait, en attendant d'avoir son hôtel, deux appartements boulevard Haussmann, aux numéros 81 et 83. Elle a depuis peu son hôtel, et elle vient de s'y installer. C'est au numéro 7 de la rue de Madrid.

Le 7 de la rue de Madrid, c'est l'ancien collège des Jésuites. Deux ou L'ecclésiastique l'ont cédé au Comité des Forges. Il y a des immeubles prédestinés.

ANDRÉ MORIZET.

ECOLE SOCIALISTE

SECONDE ANNÉE
Hôtel des Sociétés Savantes, 45 rue Serpente
Ce soir jeudi, à 8 h. 3/4. L'Evolution du Capitalisme moderne, par F. DE PRESNÈRE.
Droit d'inscription à l'Ecole : 3 francs pour l'année ; 1 fr. 25 pour un mois ; facultatif pour les membres du Parti socialiste (S.F.I.O.) des syndicats confédérés, des Coopératives socialistes.
On trouve des cartes à la Propagande Socialiste, 16 rue Monsieur-le-Prince, et à la Permanence de l'Ecole, tous les jours de 5 h. à 8 h. et avant l'ouverture des cours, de 8 h. à 8 h. 3/4.

Pour la Libération immédiate de DURAND

Pour la Revision de son Procès

Nous donnons aujourd'hui la première liste de ceux qui se joignent à notre ami Rogator pour réclamer justice pour l'innocent :

- Lévy-Bruhl, professeur à la Sorbonne ;
- E. Dœberlein, professeur à la Sorbonne ;
- Antoine Millaud, professeur au Collège de France ;
- Salomon Reinach, membre de l'Institut ;
- Edgar Allan, professeur à l'Université de Genève ;
- Paul Péguy, docteur en lettres ;
- A. Ferdinand Hérold, homme de lettres ;
- Albert Lévy, professeur à l'Université de Nancy ;
- F. Pouchet, professeur au lycée d'Amiens ;
- Alfred Athis, homme de lettres ;
- Gustave Kahn, homme de lettres ;
- Maximilien Luce, ancien procureur général, premier président honoraire ;
- Jean-Paul Lafitte, secrétaire de rédaction de la Nature ;
- J. V. Laiffe, architecte peintre ;
- Jacques Laiffe, ingénieur ;
- Robert Laiffe ;
- Jean Laiffe, architecte ;
- André Cyprien, journaliste ;
- Benoist, professeur au collège Chaptal ;
- P. C. Louches, homme de lettres ;
- Emile Tardieu, maître de conférences à l'Ecole des Hautes Etudes ;
- Henri Casimir, ingénieur des arts et manufactures ;
- Barthélemy Dany, instituteur ;
- Ducos de la Halle, avocat à la Cour.

Des feuilles destinées à recueillir les signatures des protestataires sont envoyées à tout cœur, professeurs, instituteurs, hommes de lettres, artistes, etc., qui en feront la demande à l'Humanité, 10, rue de Croissant.

UNE LETTRE DE L'INNOCENT

Notre camarade Henriot, directeur du Progrès du Rouve, a reçu de Durand la lettre suivante :

Cher citoyen Henriot,
Je vous remercie de votre grand dévouement qui me cause une émotion douce et saine. Je suis bien forcé de me résigner dans un sombre dévouement à attendre avec patience le résultat de ma condamnation.
J'espère recevoir le front haut parmi mes amis.
Comme vous le dites dans votre lettre, et qui est frappé par la Cour d'assises, ce n'est que sur de fausses témoignages.
Je vous prie de croire que mes bons sentiments ne sont pas perdus. J'ai toujours été honnête travailleur et dévoué à mes amis.
J'ose espérer que le sentiment public se rendra compte de l'injustice qui a été faite à mon sujet.
Dans l'espoir de vous donner bientôt une cordiale poignée de main, recevez, etc.

I. DURAND.

Cette lettre a été écrite avant la décision présidentielle.

Porté de son innocence, confiant dans l'action de la classe ouvrière, dans les sentiments de justice du public, Durand reste calme et ne désespère pas.

Les Elections municipales complémentaires

Mardi matin a paru au Bulletin municipal officiel, paré du préfet de la Seine convoquant pour le dimanche 22 janvier les électeurs des six quartiers de Paris qui sont privés actuellement de représentants au Conseil municipal.

Ces six quartiers sont ceux de la Sorbonne (VII^e arrondissement), des Champs-Élysées (VIII^e arrondissement), Saint-Georges et Rochecourt (IX^e arrondissement), de Berry (XII^e arrondissement), des Carrières (XVIII^e arrondissement).

L'INSTITUT MISOGYNE

A M^{ME} CURIE

« Il faut applaudir, Madame, à l'ordre du jour voté, hier soir, à l'assemblée trimestrielle de l'Institut.
« Par 90 voix contre 52, nos immortels ont refusé d'admettre le principe de l'éligibilité des femmes.
« La tradition immuable s'appesante, paraît-il, à votre présence sous la Coupole. L'habit vert doit être assésimé uniquement ou « ne saurait être. Ainsi en ont décidé les sections réunies de la vénérable institution qui siège au bout du pont des Arts.



« Sans doute, trouveriez-vous, Madame, qu'il serait malaisé de traiter avec une ironie plaisante le vote des académiciens. Souffrez, cependant, que je signale la saveur toute particulière de ces deux détails.

« L'ordre du jour qui vous a fermé les portes de l'Institut fut présenté par un Bidoisais notoire, au nom présidé de M^r Bédolant.

« Balzac avait pu, peut-être, en ce genre trépanner une prose inutile d'une théorie qui lui était chère. Et j'ajouterai fort humblement, puisque vous prescrivez cet hémicorne, qu'il serait juste, en l'espèce, d'utiliser soigneusement l'emblème de sa fonction en quelque, ainsi-je entends ? propre à le bien recevoir.

« Je n'excuse d'une telle incertitude de langage et de son reviens à mes mouettes, l'existence d'un tel Institut.

« Je vous ai dit, Madame, qu'il fallait applaudir à leur décision. Vous ne serez pas de l'Académie et je m'en réjouis sans que ma satisfaction ait un fleur de paradiso.

« Vous ne serez pas académicien. Vous ne porterez pas l'habit vert et vous n'assisterez pas à des discussions scolaires.

« Mais l'Académie universelle des savants et le respect des humbles qui gardent de vous une image confuse, mais véridique, comme celle des grandes magiciennes, ont vu vos yeux toujours grandissant.

« Et cela, j'imagine, est une satisfaction que ne saura jamais attendre M^r Bédolant, hémicorne. » — RAYMOND TERRAC.

LA GRÈVE DES MINEURS À LIÈGE

Les gendarmes blessent et tuent des Grévistes

(De notre correspondant particulier)
Bruxelles, 4 janvier.

Une grande agitation règne en ce moment au pays de Liège où plusieurs milliers de mineurs sont en grève à la suite de la mise en vigueur du nouveau règlement d'ordre intérieur des charbonnages. Ces règlements furent élaborés à la suite de la nouvelle loi sur le règlementation du travail dans les mines. Les patrons y ont introduit des clauses qui portent atteinte aux intérêts des ouvriers et, sans avoir un préalable consulté les intéressés, les mineurs ont protesté ; ils ont à différentes reprises demandé aux ministres de charbonnages d'examiner avec eux ces règlements avant leur mise en vigueur.

Leur demande a été repoussée et les patrons leur ont répondu par l'intermédiaire du gouvernement de la province de Liège que les règlements ne seraient pas modifiés.

La Fédération des mineurs du bassin de Liège, devant l'attitude des patrons a décidé que la grève serait soutenue par tous les syndicats de la Fédération. Les mineurs de charbonnage s'abstiennent dans leur intérêt, la grève continue à s'étendre et les décisions de la Fédération des mineurs contribuent pour beaucoup à la faire étendre encore, et les patrons continuent dans leur refus de discuter.